

EPSM VILLE-EVRARD



AIA Ingénierie intervient sur le projet de reconversion du pôle santé de la ville d'Evrard, en ingénierie TCE. Cette réhabilitation lourde nécessite l'utilisation de techniques de renfort pour consolider les structures existantes.

L'un des défis majeurs de ce projet consiste à scinder les planchers de la façade, en créant un noyau central préalable pour soutenir la charpente, puis en procédant à la démolition des planchers existants. Une fois cela effectué, la construction définitive peut commencer, suivie de la démolition des renforts temporaires, permettant ainsi de solidifier le bâtiment pour qu'il repose sur la structure future. Des murs porteurs sont supprimés pour reconfigurer l'espace intérieur.

Le plus grand défi technique de ce projet réside dans la phase d'opération, car il se déroule dans un environnement occupé et en exploitation pendant la réhabilitation. Cela nécessite une planification minutieuse et un phasage précis des travaux afin de minimiser les perturbations pour les occupants.

La méthode de déconstruction/construction complexe est mise en œuvre, avec une conservation des façades des bâtiments réhabilités. Afin de stabiliser la structure pendant les travaux, des éléments de renforcement temporaires seront ajoutés, avant l'installation des renforts permanents.

Un aspect important du projet est l'éclairage, avec la mise en place d'un système d'éclairage à rythme circadien. L'ambiance du bâtiment jouant un rôle dans le traitement des patients, l'éclairage est conçu pour suivre les variations de lumière naturelle tout au long de la journée, permettant ainsi aux patients de se sentir connectés à l'extérieur sans y être physiquement présents. Pendant la nuit, un éclairage ambré crée une atmosphère apaisante.

En ce qui concerne les aspects techniques tels que le CVC (chauffage, ventilation, climatisation), l'électricité et les VRD (voirie et réseaux divers), le défi consiste à assurer la continuité du service car le site reste occupé pendant les travaux. Des réseaux provisoires sont créés, comme une boucle d'eau froide enterrée dès le début du chantier, afin de maintenir les services nécessaires au bon fonctionnement des activités.



Maître d'ouvrage EPS Ville-Evrard

Architecte AIA Architectes

Architecte monuments historiques 2BDM

Urbaniste-Paysagiste BASE

Expertise environnementale AIA Environnement

Ingénierie TCE AIA Ingénierie

Economie Fabrice Bougon

Acoustique Gamba acoustique

Mission Loi MOP

Surface 9 700 m² + Surface des jardins : 7 190 m² (neuf) + 6 000 m² (restructuration)

Montant des travaux 25,15 M€ HT (neuf) + 14,15 M€ HT (restructuration)

Concours Lauréat juin 2020

Livraison 2025

Programme Reconversion du Pôle santé - EPS Ville Evrard